

Demande d'avis à la Régie de l'énergie

Dossier R-4353-2026

**Réponses d'Enbridge Gaz Québec aux renseignements demandés
par la Régie**

Table des matières

1.	PORTRAIT DE L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE POUR LA PÉRIODE 2020-2035	3
2.	PORTRAIT DE LA CONSOMMATION DE GSR POUR LA PÉRIODE 2020-2035	6
3.	ÉVOLUTION DU TARIF GSR POUR LA PÉRIODE 2020-2035	8
4.	ÉVOLUTION DES FRAIS DE SOCIALISATION	9
5.	COÛTS RÉCUPÉRÉS PAR L'ENTREPRISE DU TARIF DE RÉCEPTION	11
6.	PRÉVISION DES VOLUMES DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL JUSQU'EN 2035	11

1. Portrait de l'approvisionnement en gaz de source renouvelable pour la période 2020-2035

Les renseignements qui sont présentés dans le document reflètent les informations disponibles en date du mois d'août 2026 afin de répondre à la demande de la Régie. Les données relatives aux années futures constituent des prévisions qui sont établies en fonction des hypothèses précisées dans chacune des sections. Celles-ci peuvent évoluer en fonction des volumes distribués, des obligations réglementaires, et du développement du portefeuille d'approvisionnements en gaz de source renouvelable (« **GSR** ») d'EGQ. D'ailleurs, le distributeur prévoit soumettre des propositions et analyses plus détaillées à ce sujet dans le rapport qu'il entend déposer au plus tard le 23 septembre 2026 dans le cadre du présent dossier, conformément à la lettre procédurale de la Régie¹.

Le tableau 1 présente les volumes de GSR initialement prévus, les volumes réellement acquis (lorsqu'applicable), et les prévisions à jour d'EGQ pour la période 2020 à 2035 :

Tableau 1 – Portrait annuel de l'approvisionnement en GSR, 2020 à 2035

Année	Volumes prévus initiaux	Volumes acquis réels	Prévisions à jour
2020	1,792 Mm ³	1,797 Mm ³	N/A
2021	1,898 Mm ³	1,898 Mm ³	N/A
2022	1,927 Mm ³	1,917 Mm ³	N/A
2023	Entre 4,539 et 5,278 Mm ³	5,202 Mm ³	N/A
2024	Entre 3,959 et 7,918 Mm ³	7,915 Mm ³	N/A
2025	8,577 Mm ³	11,808 Mm ³	N/A
2026	17,155 Mm ³	ND	17,155 Mm ³
2027	N/A	N/A	14,516 Mm ³
2028	N/A	N/A	22,433 Mm ³
2029	N/A	N/A	22,433 Mm ³
2030	N/A	N/A	Entre 24,149 et 24,677 Mm ³

¹ Dossier R-4353-2026, pièce [A-0007](#), Lettre procédurale.

2031	N/A	N/A	Entre 31,143 et 39,588 Mm ³
2032	N/A	N/A	Entre 31,143 et 39,588 Mm ³
2033	N/A	N/A	Entre 31,143 et 39,588 Mm ³
2034	N/A	N/A	Entre 31,143 et 39,588 Mm ³
2035	N/A	N/A	Entre 31,143 et 39,588 Mm ³

1 Pour les années 2027 à 2035, les prévisions tiennent compte des contrats déjà approuvés par la Régie
2 ainsi que des contrats en cours de négociation, lesquels incluent trois projets d'approvisionnement local en
3 cours de développement.

4 Le tableau 2 qui suit présente les principales caractéristiques des sources d'approvisionnement actuelles
5 et en négociation. Les références aux décisions de la Régie figurant dans la dernière colonne renvoient aux
6 renseignements contractuels ayant fait l'objet de son approbation, notamment la durée, date de signature,
7 échéances, prix, et autres modalités pertinentes. D'ailleurs, les prix de ces contrats sont généralement
8 exprimés en \$ / GJ. Pour répondre à la demande de la Régie, EGQ les a convertis en ¢/m³ via le facteur de
9 conversion 1 m³ = 0,03789 GJ.

Tableau 2 – Caractéristiques contractuelles des sources d'approvisionnement en GSR

Source et localisation	Durée	Statut	Quantités annuelles (en millions de m ³)	Intensité carbone (geCO ₂ /MJ)	Prix d'achat (¢/m ³)	Références aux principales caractéristiques contractuelles
Fournisseur 1 - QC	3 ans	Approuvé	2020 : 1,797 Mm ³ 2021 : 1,898 Mm ³ 2022 : 1,257 Mm ³	N/A	2020 : 86,58 ¢/m ³ 2021 : 90,06 ¢/m ³ 2022 : 183,58 ¢/m ³	Décisions D-2020-005, D-2020-166, et D-2022-124
Fournisseur 2 - ON	< 1 an	Approuvé	2022 : 0,660 Mm ³	N/A	132,62 ¢/m ³	Décision D-2022-124
Fournisseur 3 - ON	■ ans	Approuvé	2023 : 3,870 Mm ³ 2024 : 3,956 Mm ³ 2025 : 7,850 Mm ³ ■■■■■ Mm ³	13	2023 : ■■■■ ¢/m ³ 2024 : ■■■■ ¢/m ³ ■■■■■ ¢/m ³	Décisions D-2023-034 et D-2024-110
Fournisseur 4 - É-U	< 1 an	Approuvé	2023 : 1,332 Mm ³	N/A	■■■■ ¢/m ³	Décision D-2024-042

Fournisseur 5 - ON	■ ans	Approuvé	2024 : 3,959 Mm ³ 2025 : 3,959 Mm ³ ■ Mm ³	16	■ m ³ ■	Décision D-2022-040
Fournisseur 6 - ON	■	Approuvé	■ Mm ³ (total)	13	■ ¢/m ³	Décision D-2025-128
Fournisseur 7 - ON	< 1 an	Approuvé	2026 : ■ Mm ³	13	■ ¢/m ³	Décision D-2026-083
Fournisseur 8 - QC	■ ans, début ■	En négociation	Entre ■ et ■ Mm ³ / an	ND	■ ¢/m ³	ND
Fournisseur 9 - QC	■ ans, début ■	En négociation	Entre ■ et ■ Mm ³ / an	ND	■ ¢/m ³	ND
Fournisseur 10 - QC	■ ans, début ■	En négociation	■ Mm ³ / an	ND	■ ¢/m ³	ND
Fournisseur 11 - ON	■ ans	En négociation	■ Mm ³	■	■ ¢/m ³	ND

1 Pour certains contrats, tels que ceux conclus avant l'application du *Règlement sur les combustibles*
2 *propres*² (« **RCP** »), l'information relative à l'intensité carbone du GSR n'est pas disponible. En ce qui a trait
3 aux données relatives à l'intensité carbone des projets en franchise en cours de négociation, elles n'ont pas
4 encore été déterminées et font toujours l'objet d'études.

5 À ce jour, EGQ estime que les projets de production québécois, situés dans sa franchise en Outaouais et
6 identifiés comme les fournisseurs 8, 9 et 10 au tableau 2, représentent un potentiel de production d'environ
7 26,39 Mm³ par année (1 000 000 GJ), sous réserve de leur développement, conclusion d'ententes
8 définitives, et obtention des autorisations requises. Ce potentiel de développement représente environ 13,5
9 % des volumes totaux qu'EGQ prévoit distribuer en 2030 (voir section 6).

10 Par ailleurs, les prix indiqués ne tiennent pas automatiquement compte de la valorisation potentielle des
11 unités de conformité (« **UC** ») issues du programme RCP et liées au GSR de certains contrats. La
12 valorisation de ces dernières peut permettre de réduire le prix du GSR dans le cadre de ces contrats, selon
13 les modalités contractuelles applicables.

14 Finalement, le tableau 2 ne constitue pas une liste exhaustive ou limitative des possibilités
15 d'approvisionnement qui pourraient être considérées par EGQ. En effet, EGQ évalue d'autres occasions

² DORS/2022-140.

d'affaires à court et moyen terme, lesquelles pourraient être soumises à la Régie pour approbation, le cas échéant. EGQ soumet à la Régie que le marché du GSR a récemment changé de manière substantielle et que l'on retrouve actuellement des prix beaucoup plus abordables que durant la période 2020-2025, s'expliquant en grande partie en lien avec la valorisation des UC qui découle du marché.

2. Portrait de la consommation de GSR pour la période 2020-2035

Le tableau 3 ci-dessous présente le nombre de clients ayant adhéré volontairement au tarif GSR depuis 2020, ainsi que les volumes d'adhésion par catégorie de clientèle.

Tableau 3 – Consommation volontaire de GSR par catégorie de clientèle

Année	Résidentiel, clients volontaires	Résidentiel – Volumes (m³)	Commercial, clients volontaires	Commercial – volumes (m³)	Industriel (m³)
2020	199	2 059	5	4 856	0
2021	804	45 632	16	22 988	0
2022	1 504	111 876	29	55 634	0
2023	2 446	150 486	70	109 975	0
2024	3 501	216 812	113	137 372	3 035 (1 client)
2025	3 726	321 238	137	227 131	6 713 (1 client)
2026	ND	335 777	ND	278 744	ND
2027-2035	Prévision non disponible				

EGQ n'a pas réalisé de prévision à long terme distincte du nombre de clients participant à l'adhésion volontaire au tarif GSR, ni les volumes connexes. Par conséquent, les données prévisionnelles demandées ne sont pas disponibles pour la période 2027-2035. Jusqu'à présent, le distributeur n'a pas fait d'analyse quantitative de l'élasticité-prix de la demande volontaire de GSR en fonction du prix, laquelle nécessiterait des démarches supplémentaires pour quantifier l'impact de la variation anticipée du tarif GSR sur le nombre de clients volontaires et les volumes vendus.

1 Selon les renseignements dont EGQ dispose, lesquels sont notamment présentés dans ses rapports
2 annuels, l'adhésion volontaire est principalement motivée par la volonté des clients de contribuer aux
3 objectifs de transition énergétique et limiter leur exposition future aux frais de socialisation. Le coût du GSR
4 et les volumes minimaux auxquels les clients sont appelés à adhérer pour éviter la socialisation sont
5 également des facteurs qui sont susceptibles d'influencer l'adhésion volontaire de nouveaux clients. EGQ
6 a d'ailleurs observé un certain ralentissement dans le rythme des nouvelles adhésions depuis 2025, bien
7 que ce phénomène n'ait pas été marqué par un retrait particulier d'adhésions de clients volontaires
8 existants. Malgré cette situation, il demeure qu'au 31 décembre 2025, environ 9 % des clients d'EGQ avaient
9 adhéré au tarif GSR de manière volontaire, ce qui représente l'un des taux d'adhésion les plus élevés au
10 Canada. Bien qu'elle ne dispose pas d'études précises à ce sujet, EGQ est d'avis que l'élimination de
11 l'obligation de distribution de GSR dans le réseau gazier, et la récupération de coûts via la socialisation qui
12 en découle, aurait pour effet de réduire de manière importante le nombre de clients volontaires chez EGQ.

13 Pour établir les prévisions de coûts de socialisation présentées à la section 4, EGQ a donc retenu
14 l'hypothèse selon laquelle les ventes volontaires des années 2027 à 2035 allaient sensiblement demeurer
15 au niveau prévu de 2026 (à environ 615 000 m³ par année), et considérant que les obligations d'intégrer du
16 GSR seraient toujours présentes.

17 Cela dit, à mesure que l'écart entre le tarif GSR et le coût évité associé à l'approvisionnement en gaz naturel
18 traditionnel se réduit (c'est-à-dire le surcoût GSR), le GSR pourrait devenir de plus en plus attrayant pour
19 la clientèle et il est réaliste de s'attendre à un effet positif sur l'adhésion volontaire ou encore sur le niveau
20 de GSR que les clients volontaires choisissent. Actuellement, la majorité des clients volontaires
21 sélectionnent le niveau minimum pour éviter les frais de socialisation.

22 Ainsi, à mesure que le tarif GSR se rapprochera des coûts évités (fourniture de GNT, transport, et SPEDE),
23 plus les chances seront élevées de voir un intérêt plus important pour l'adhésion volontaire au GSR de la
24 part des clients, bien qu'EGQ ne soit pas en mesure d'indiquer le niveau de surcoût qui aurait un impact
25 suffisant pour déclencher un engouement supplémentaire à la consommation volontaire. La relation entre
26 le tarif GSR et les coûts évités constitue un facteur important qu'EGQ entend aborder dans son rapport au
27 présent dossier.

28

29

30

3. Évolution du tarif GSR pour la période 2020-2035

Le tableau 4 présente l'évolution du tarif GSR depuis 2020, ainsi que les prévisions à jour d'EGQ jusqu'en 2035. Les prévisions tarifaires sont impactées par la portée des obligations réglementaires à venir, lesquelles ont une incidence sur le portefeuille d'approvisionnement en GSR envisagé. Les prévisions sont appelées à évoluer selon des scénarios alternatifs qui seront étudiés dans le rapport qu'EGQ doit déposer d'ici le 23 septembre prochain.

Tableau 4 – Évolution du tarif GSR (2020-2035)

Année	Prix initialement prévu via le tarif GSR (\$/GJ)	Prix réel (\$/GJ)	Prévision à jour (\$/GJ)
2020	22,85 \$/GJ	22,85 \$/GJ	
2021	23,77 \$/GJ	23,77 \$/GJ	
2022	23,77 \$/GJ	43,83 \$/GJ	
2023	25 \$/GJ	30,89 \$/GJ	
2024	25 \$/GJ pour Q1 à Q3, 30,18 \$/GJ pour Q4	29,95 \$/GJ	
2025	28,36 \$/GJ	28,29 \$/GJ	
2026	25,41 \$/GJ	N/A	25,38 \$/GJ
2027	N/A	N/A	26,21 \$/GJ
2028	N/A	N/A	21,74 \$/GJ
2029	N/A	N/A	20,57 \$/GJ
2030	N/A	N/A	17,21 \$/GJ
2031	N/A	N/A	16,13 \$/GJ
2032	N/A	N/A	15,71 \$/GJ
2033	N/A	N/A	15,49 \$/GJ
2034	N/A	N/A	15,35 \$/GJ
2035	N/A	N/A	15,27 \$/GJ

4. Évolution des frais de socialisation

EGQ tient d'abord à rappeler les propositions qu'elle a soumises dans le dossier R-4292-2025, relatif à sa stratégie de décarbonation. Dans le cadre de ce dossier, le distributeur visait notamment l'approbation d'une nouvelle stratégie de commercialisation du GSR reposant sur une récupération des coûts auprès de l'ensemble de la clientèle selon différents parcours de décarbonation, sans discrimination entre les nouveaux clients et les clients existants. Cette proposition aurait eu pour effet de réduire les frais de socialisation découlant du modèle actuel de commercialisation, pour viser l'atteinte de zéro à l'année 2028, si elle était appliquée à compter du 1^{er} janvier 2026. Toutefois, dans un contexte où le projet de règlement qui avait été annoncé par le gouvernement en avril 2026 n'a finalement pas été édicté, et que le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie a demandé un avis à la Régie en vue de l'élaboration d'un nouveau projet de règlement, EGQ a demandé à celle-ci le retrait, pour le moment, de ses demandes portant sur sa stratégie de décarbonation et de commercialisation du GSR.

Sans présumer des éventuelles conclusions de la Régie, ni du futur cadre réglementaire qui sera retenu par le gouvernement, EGQ considère qu'une stratégie de commercialisation similaire à celle proposée au dossier R-4292-2025 permettrait de réduire considérablement les frais de socialisation, voire de les éliminer vers 2030.

Cela dit, pour répondre à la demande de la Régie, le tableau 5 présente les frais de socialisation qui résulteraient du maintien du modèle actuel de commercialisation et du cadre réglementaire applicable actuellement et ce, sans utilisation de revenus potentiels découlant de la vente d'unités de conformité pour atténuer ces frais, ou d'autres actions que le marché à court terme pourrait permettre et sur lesquelles EGQ travaille.

Tableau 5 – Évolution des frais de socialisation (2020-2035)

Année	Frais de socialisation (\$)	Taux de socialisation en ¢/m ³
2020	Aucun	Aucun
2021	Aucun	Aucun
2022	1,236 M \$	0,66 ¢/m ³
2023	1,352 M \$	0,74 ¢/m ³
2024	2,805 M \$	1,43 ¢/m ³

2025	3,944 M \$	2,12 ¢/m ³
2026	4,059 M \$	2,30 ¢/m ³
2027	8,511 M \$	4,13 ¢/m ³
2028	6,863 M \$	3,33 ¢/m ³
2029	7,261 M \$	3,80 ¢/m ³
2030	7,690 M \$	4,04 ¢/m ³
2031	6,558 M \$	3,48 ¢/m ³
2032	6,181 M \$	3,29 ¢/m ³
2033	4,982 M \$	2,68 ¢/m ³
2034	4,487 M \$	2,20 ¢/m ³
2035	4,101 M \$	2,04 ¢/m ³

1 Afin d'estimer des taux de socialisation prévisionnels (sans les mesures citées au début de la section), EGQ
2 a utilisé l'hypothèse du maintien des ventes volontaires jusqu'en 2035 au même niveau observé en 2026,
3 soit environ 615 000 m³ par année. Toute hausse du niveau des volumes vendus par client, aux clients
4 volontaires, qui découlerait d'une réduction du tarif GSR pourrait avoir un effet à la baisse sur les taux de
5 socialisation présentés au tableau ci-haut, lesquels sont d'ailleurs reliés à l'évolution du tarif GSR présentée
6 à la section 3 du présent document, ainsi qu'à l'évolution de l'obligation réglementaire de GSR maintenue à
7 10 % de 2030 à 2035.

8 Toute utilisation de revenus associés à la vente d'UC en réduction des frais de socialisation pourrait aussi
9 avoir un impact supplémentaire à la baisse sur les taux présentés, notamment pour réduire les impacts
10 tarifaires découlant des augmentations des obligations réglementaires d'une année à l'autre (tel que
11 l'augmentation de 2 % à 5 % entre 2024 et 2025). L'utilisation de revenus en provenance des UC peut
12 permettre de réduire l'impact et lisser les hausses tarifaires sur plusieurs années.

13 Enfin, EGQ continue à évaluer les options dans le marché et des opportunités d'achat et d'optimisation qui
14 pourraient permettre de diminuer davantage le prix du GSR des années futures, et par incidence les frais
15 de socialisation.

16

5. Coûts récupérés par l'entreprise du tarif de réception

En date des présentes, EGQ n'achète pas de GSR auprès d'un producteur dont le coût d'achat comprend des coûts qui sont récupérés par l'entremise d'un tarif de réception. La proportion demandée n'est donc pas applicable à EGQ à l'heure actuelle.

6. Prévision des volumes de distribution de gaz naturel jusqu'en 2035

Tableau 6 – Prévision des volumes totaux distribués, 2027-2035

Année	Volumes totaux distribués (Mm3)
2027	198,05
2028	197,15
2029	195,51
2030	194,83
2031	192,87
2032	210,54
2033	208,05
2034	205,01
2035	201,44

Pour les années 2027 à 2029, EGQ réfère à son plan d'approvisionnement soumis à la Régie dans le cadre du dossier tarifaire 2027. Pour les années 2030 à 2035, la prévision repose sur les renseignements disponibles au moment d'écrire ce document et pourrait évoluer dans le cadre de futurs exercices similaires. L'augmentation des volumes en 2032 découle de l'ajout d'une charge associée au raccordement du nouvel hôpital à Gatineau, dont la mise en service est prévue en 2032 selon l'information actuellement disponible. Les prévisions du tableau ci-haut n'intègrent pas d'autres projets qui pourraient éventuellement se concrétiser au cours de cette période, tels des centres de données ou des installations reliées à la défense nationale.